

LE COMITÉ DES CONSTRUCTEURS FRANÇAIS D'AUTOMOBILES

La représentation professionnelle de l'Automobile a commencé en 1898 avec la création de la Chambre Syndicale de l'Automobile-CSA. En 1909, les constructeurs d'automobiles ont pris leur indépendance et ont fondé la Chambre Syndicale des Constructeurs d'Automobiles-CSCA qui a fait place en 1991 au Comité des Constructeurs Français d'Automobiles-CCFA. Actuellement, il a pour adhérents : Stellantis, Renault et Renault Trucks. Il a pour vocation la gestion des actifs du syndicat et l'étude et la défense des intérêts économiques et industriels des constructeurs français (à l'exclusion des questions sociales qui sont traitées par l'Union des Industries et des Métiers de la Métallurgie – UIMM) sur le plan national et international. Il a une filiale AAA DATA, dont l'objet est de fournir des statistiques et des études à ses clients grâce à sa présence sur l'ensemble de la chaîne de valeur de la Data automobile.

En 2009, lors de la crise, les constructeurs français d'automobiles et leurs fournisseurs ont mis en place la PFA, Filière Automobile et Mobilités, dont la mission est de contribuer au renforcement de la filière automobile française. En 2012, le Comité Technique Automobile (CTA) et ses deux conseils, le Conseil de Standardisation Technique Automobile (CSTA) et le Conseil de Recherche Automobile (CRA), ayant pour vocation de structurer la recherche et développement, sont créés. Fin 2017, dans le contexte des transitions énergétique, numérique et servicielle, la PFA entre dans une nouvelle étape avec pour missions : l'animation de la dynamique d'innovation, l'action en faveur de la compétitivité tout au long de la filière, le travail d'anticipation en matière d'emplois et de compétences, l'expression des positions communes de la filière, la coordination de l'organisation des salons professionnels et la communication filière.

Depuis 2022, le Comité des constructeurs assure directement ses missions d'études (économie, statistiques et transports) et se repose principalement sur la Plateforme Filière Automobile et Mobilités – PFA pour celles de communication et de lobbying.

Les autres branches du secteur automobile industriel, également adhérentes de la PFA, sont regroupées au sein d'autres fédérations (FIEV – Fédération des Industries des Équipements pour Véhicules, FFC – Fédération Française de Carrosserie, Industries et Services, FIM – Fédération des Industries Mécaniques, GPA – Groupement Plasturgie Automobile, Elanova – Centre pour la valorisation et l'excellence du caoutchouc).

Les marques étrangères sont, quant à elles, représentées par la Chambre Syndicale Internationale de l'Automobile et du Motocycle (CSIAM).

L'aval du secteur automobile est représenté par MOBILIANS, qui rassemble notamment les métiers du commerce de véhicules, de la distribution de carburants, de la réparation, du recyclage et des services automobiles.

Le Comité des constructeurs et la PFA sont associés aux travaux de l'Association des Constructeurs Européens d'Automobiles (ACEA) dont le siège est à Bruxelles.

Le Comité des constructeurs est membre de l'Organisation Internationale des Constructeurs d'Automobiles (OICA) qui réunit l'ensemble des associations professionnelles nationales au niveau mondial. La PFA est également associée à ses travaux.



1898

**année de création de
la Chambre Syndicale
de l'Automobile**

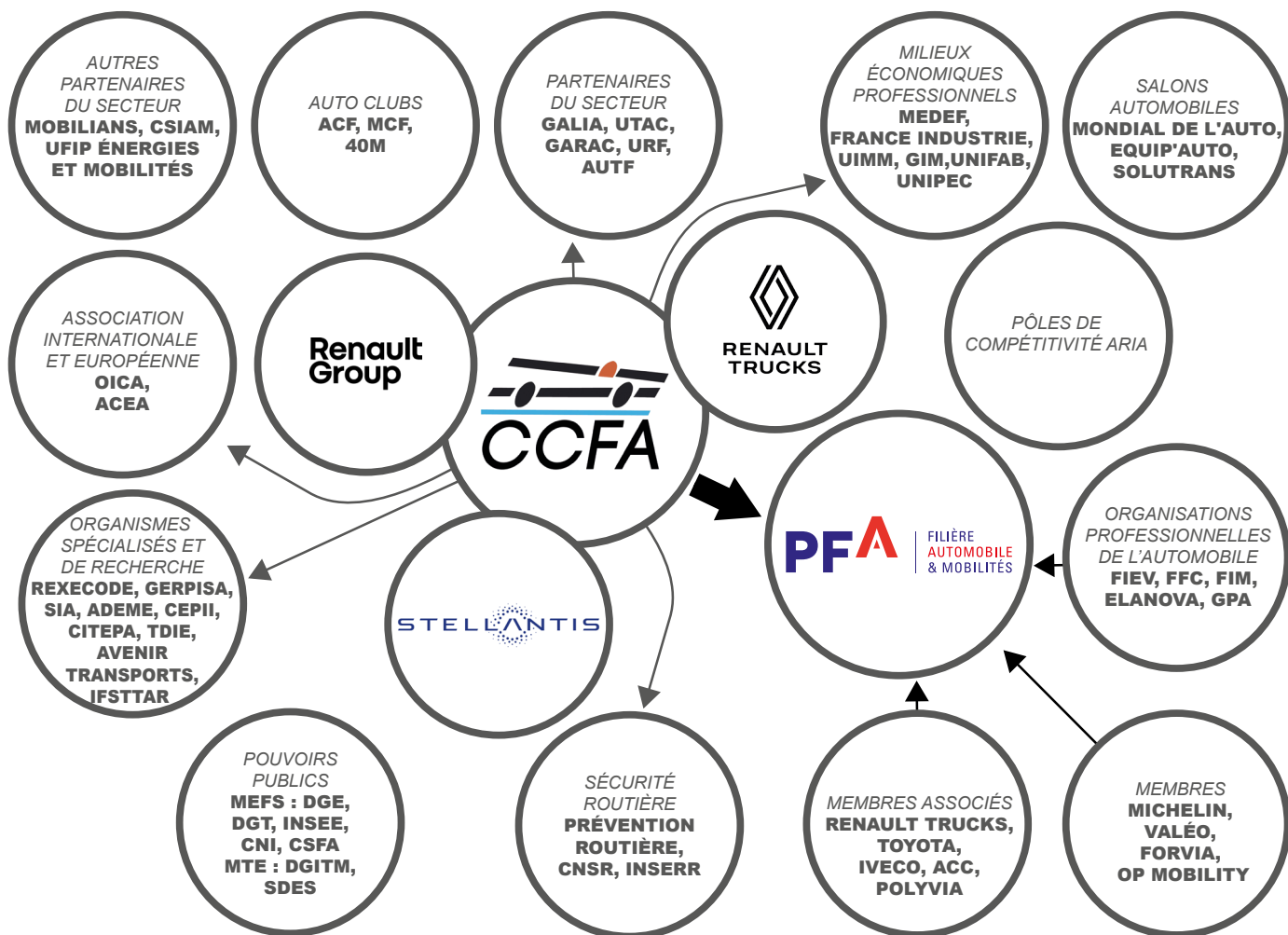


TÉLÉPHONE : +33 1 49 52 51 00

SITE INTERNET : ccfa.fr

E-MAIL : ecostats@ccfa.fr

LE CCFA ET SES PARTENAIRES EN 2024



► ASSOCIATIONS INTERNATIONALE ET EUROPÉENNE DE CONSTRUCTEURS

OICA : Organisation Internationale des Constructeurs d'Automobiles

ACEA : Association des Constructeurs Européens d'Automobiles

► PARTENAIRES DU SECTEUR

GALIA : Groupement pour l'Amélioration des Liaisons dans l'Automobile

UTAC : Union Technique de l'Automobile, du Motorcycle et du Cycle

GARAC : École Nationale des Professions de l'Automobile

URF : Union Routière de France

AUTF : Association des Utilisateurs de Transport de Fret

MOBILIANS : Organisation professionnelle de la distribution et des services de l'automobile, du véhicule industriel, des cycles et motocycles

UFIP-E&M : Union Française des Industries Pétrolières

CSIAM : Chambre Syndicale Internationale de l'Automobile et du Motorcycle

► ORGANISMES SPÉCIALISÉS ET DE RECHERCHE

CEPII : Centre d'Études Prospectives et d'Informations Internationales

SIA : Société des Ingénieurs de l'Automobile

AIRPARIF : Association de surveillance de la qualité de l'air en Île-de-France

GERPISA : Groupe d'Études et de Recherche Permanent sur l'Industrie et les Salariés de l'Automobile

ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

CITEPA : Centre Interprofessionnel Technique d'Études de la Pollution Atmosphérique

REXECODE : Centre de Recherche pour l'Expansion de l'économie et le Développement des Entreprises

TDIE : Transports, développement intermodalité et environnement

IFSTTAR : Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux

► AUTO CLUBS

ACF : Automobile Club de France

MCF : Mobilité Club France (ex ACA)

40M : 40 millions d'Automobilistes

► POUVOIRS PUBLICS

CNI : Conseil National de l'Industrie

CSF : Comité Stratégique de Filière

MEFS : Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique

MTE : Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires

► MILIEUX ÉCONOMIQUES PROFESSIONNELS

MEDEF : Mouvement des Entreprises de France

FRANCE INDUSTRIE : Représentation de l'Industrie en France

UIMM : Union des Industries et Métiers de la Métallurgie

GIM : Groupe des Industries Métallurgiques de la Région Parisienne

UNIPEC : Union Intersyndicale pour les élections consulaires

UNIFAB : Union des Fabricants pour la protection internationale de la propriété intellectuelle

► ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES DE L'AUTOMOBILE

FFC : Fédération Française de la Carrosserie

FIEV : Fédération des Industries d'Équipements pour Véhicules

FIM : Fédération des Industries Mécaniques

ELANOVA : Centre pour la valorisation et l'excellence du caoutchouc

GPA : Groupement Plasturgie Automobile

► SÉCURITÉ ROUTIÈRE

CNSR : Conseil National de la Sécurité Routière

INSERR : Institut National de la Sécurité Routière et de Recherches

APR : Association Prévention Routière